



DEPARTEMENT DE LA MOSELLE  
COMMUNE DE FRANCALTROFF

**RECENSEMENT DES MONUMENTS EN LIEN AVEC LES  
GUERRES**

**1° LE MONUMENT AUX MORTS**



Ce monument aux morts commémore les combattants tués pendant la guerre de 1914-1918. Et de chaque côté, on peut observer deux stèles pour les enfants de Francaltroff qui sont décédés durant la guerre 1939-1945.

## **2. LES CASEMATES**



### **Le casemate C11 :**

Cette casemate n'est pas terminée, car l'échafaudage pour installer la cloche est toujours en position (+ coffrages toujours existants).



### **Le casemate C12 (située au centre de Francaltroff)**

Lors de l'invasion de 1940, cette casemate a été opérationnelle.



### **Le casemate C13**

Comme la casemate C12, elle a été opérationnelle lors de l'invasion de 1940.



### **La cloche du casemate C13**

### 3° LES BLOCKHAUS



**Blockhaus M115B**

Il est situé sur la digue de la Tensch.



**Blockhaus M116 BEIMATT**



**Blockhaus M117B KOEHL (blockhaus pour arme infanterie)**



**Blockhaus M118B ALBERG (blockhaus pour canon)**

## **4° LES BARRAGES DE L'ALBE (ce qu'il en reste)**

### **RESTES DU BARRAGE N° 1**



Il se situe après le 3<sup>ème</sup> étang de la Tensch.

A gauche de la digue, nous retrouvons des palplanches métalliques qui devaient faire obstacle à l'avancée des chars, de chaque côté de l'escalier.

### **RESTES DU BARRAGE N° 2**



Ce barrage est devenu une propriété privée. Il faisait 250 mètres de long, pour une hauteur maximale de 1,75 m.

### **BARRAGE N° 3**



Ce barrage fait 240 mètres de long, pour une hauteur maximale de 3,6m.

### **BARRAGE N° 4**



Ce barrage fait 146 mètres de long, pour une hauteur maximale de 3,3 mètres. La taille importante de ce barrage se justifie par la proximité de la route de Francaltroff. Il s'agit également du barrage le mieux conservé.



### **En conclusion :**

L'ensemble des 6 barrages de l'Albe (certains ont été détruits) a été construit durant la drôle de guerre, mais ne servira pas. Il est d'ailleurs probable que le dispositif ait été inachevé.

Après la guerre, le Ministère demande à conserver ces barrages, car leur valeur défensive reste réelle. Le coût total d'achat pour la défense de ce système de 6 barrages se monte quand même à la somme de 1,2 millions de francs à l'époque.

### **En annexes :**

En annexe, vous trouverez la cartographie :

- 1) Des barrages, blockhaus et casemates
- 2) Des zones inondables prévues en cas d'invasion (pour bloquer l'avancement des chars et de l'infanterie)